

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Office Ivoirien des Parcs et Réserves

Direction de Zone Nord-Est

RAPPORT

**ATELIER DE CONCERTATION OIPR DZNE – VILLAGES
RIVERAINS POUR L'ACCES AU PNC
DANS LE CADRE DE L'ADORATION DES SITES SACRES**

Décembre 2022

1. RAPPEL DU CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La politique actuelle de gestion des aires protégées de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) intègre un programme d'appui aux populations et autres acteurs locaux des Zones Périphériques (ZP) des parcs et réserves de Côte d'Ivoire. Ce programme vise à renforcer leur adhésion aux activités de conservation des aires protégées et à créer une synergie d'actions de développement socio-économique pour les populations des ZP à travers une collaboration plus accrue avec la Direction de la Zone Nord-Est (DZNE) de l'OIPR.

Dans les relations permanentes avec les communautés riveraines, le gestionnaire accorde une place importante aux rites culturels et cultuels. Cet intérêt s'inscrit dans une démarche tendant à une meilleure conservation de son patrimoine et pour l'amélioration des conditions de vie des populations de la périphérie. La plupart des populations riveraines estiment que le PNC est l'endroit où se repose leur vestige culturel laissé par leurs ancêtres. A ce titre, une étude a été réalisée en 2021 dans les secteurs de Bouna et Nassian pour faire l'identification de l'ensemble de ces sites tant à l'intérieur, qu'à l'extérieur du PNC. Il en ressort que dans le Secteur de Bouna, trente-six (36) sites ont été identifiés dont vingt et un (21) sont dans le parc et quinze (15) à sa périphérie. De façon plus précise, il s'agit de 19 fétiches, cinq (5) forêts sacrées, quatre (4) mares sacrées, quatre (4) rivières sacrées, trois (3) trous et un arbre mystique. Au niveau du secteur de Nassian, trente (30) sites ont été identifiés : vingt-deux (22) se trouvent dans le parc et les huit (8) autres à sa périphérie. Succinctement ; il y'a dix (10) sites qui sont des fétiches, huit (8) rivières, cinq (5) mares ; trois (3) forêts et quatre (4) autres sites (marigot, fleuve, chaînes de montagne, rônier).

Dans sa politique de gestion, l'OIPR DZNE a toujours facilité l'accès des riverains à ces sites sacrés pour leur rituel à travers des autorisations accordées. Afin d'améliorer cette pratique, le gestionnaire entend la formaliser à travers une convention pour cristalliser les engagements des parties. Pour y arriver, le cadre d'un atelier a été retenu pour faciliter les échanges entre les parties (OIPR/DZNE et Populations riveraines concernées) et prendre les engagements.

Le présent rapport décrit la tenue effective de l'atelier de validation de la convention d'accès au PNC dans le cadre de l'adoration des sites.

2. RAPPEL DES OBJECTIFS

L'objectif général visait le renforcement de la collaboration entre les populations riveraines et l'OIPR pour la gestion durable des ressources naturelles du PNC.

Spécifiquement, il s'agissait de valider au cours de cet atelier les points saillants du projet de convention d'accès au PNC dans le cadre de l'adoration des sites sacrés.

3. RESULTATS ATTENDUS

Il était attendu à la fin de cet atelier les résultats suivants :

- La convention d'accès au PNC dans le cadre de l'adoration des sites sacrés est passée en revue ;
- Les avis des parties prenantes sur la convention sont recueillis ;
- La convention d'accès au PNC dans le cadre de l'adoration des sites sacrés est validée et disponible.

4. PARTICIPANTS

L'atelier de validation de la convention d'accès au PNC dans le cadre de l'adoration des sites sacrés a vu la participation de plusieurs acteurs à savoir les autorités préfectorales, la GIZ, les villages riverains des secteurs de Bouna et Nassian, les radios locales (voir liste de présence).

5. DEROULEMENT DE L'ACTIVITE

L'atelier de validation de la convention d'accès au PNC pour l'adoration des Sites Sacrés a eu lieu le 02 décembre 2022 à Bouna dans la salle de la Sous-préfecture de Ondefidouo. Il a été Co-animé par le Chef Secteur Bouna avec l'Animateur rural Nassian et le communicateur.

5.1 Préparation de l'atelier

La tenue de cette rencontre a nécessité une parfaite coordination de la DZNE et son partenaire GIZ/Pro2GRN. La phase préparatoire a consisté à l'élaboration et la validation des termes de référence, du projet de convention pour l'accès aux sites, des courriers d'invitation ainsi que leurs distributions. Au niveau de la logistique, elle a été harmonisée par le Chef Secteur Bouna.

5.2 Présentation de la convention

Cette partie a été la mise en œuvre de l'activité proprement dite. Après les allocutions du Préfet de Nassian et du représentant du Directeur de Zone Nord-Est, un laps de temps a été consacré à l'équipe d'animation de l'OIPR-DZNE pour présenter ledit projet à l'ensemble des participants. Suite à la présentation du projet, deux (2) groupes de travail ont été constitués pour passer au peigne fin la convention déjà conçue pour observations (Suggestions et recommandations).

5.3 Restitution du travail de groupes

A cette étape, chaque groupe a présenté les résultats issus des différents échanges. Les suggestions et recommandations faites lors des plénières sur le projet de convention ont été présentées et discutées. Ces points sont les suivants :

- Se faire accompagner par les agents ou pas de l'OIPR-DZNE au cours de leur adoration des sites sacrés dans le PNC « *dépendra des demandeurs* » ;
- Faire une doléance auprès des gestionnaires pour avoir accès à certaines ressources naturelles du PNC pour l'adoration des sites sacrés.

6. RESULTATS OBTENUS

L'atelier de validation du projet de convention pour l'adoration des Sites Sacrés au PNC a enregistré les résultats suivants :

- La convention d'accès au PNC dans le cadre de l'adoration des sites sacrés a été parcourue dans son entièreté ;
- Les avis des parties prenantes sur la convention ont été recueillis et pris en compte selon les règles de gestion des Parcs Nationaux et Réserves naturelles de Côte d'Ivoire ;
- La convention d'accès au PNC dans le cadre de l'adoration des sites sacrés a été validée et disponible.

Le rapporteur

LT. N'GUESSAN Yao Emile

Ingénieur des Eaux et Forêts

ANNEXES

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
 Union – Discipline – Travail
 Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
 Office Ivoirien des Parcs et Réserves
 Direction de Zone Nord-Est

LISTE DE PRESENCE

DATE : 02/12/2022 LIEU : BOUNA
 OBJET : ATELIER DE CONCERTATION OIPR/DZNE - VILLAGES RIVERAINS POUR L'ACCES AU PARC DANS LE CADRE DE L'ADORATION DES SITES SACRES

N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION	STRUCTURE	E-MAIL / CONTACT	EMARGEMENT
1	KOUAKOU Kouadio Laurent	Préfet ap. Région	Préfecture Niamon	prefecture.niamon@gmail.com	
2	Goué Goué Marcel	sous préfet	onobifitou	gouemarcelgoue@gmail.com	
3	DAPPE Kouaoué Raoul	Chargé Etudes Représentant DZNE	OIPR/DZNE	maiktopla@gmail.com 0757515894	
4	GUEI SYLVAIN	CHIEF DE CABINET DE PREFET	Préfecture BOUNA	bouna.prefecture@gmail.com	
5	NARI Ngoran A. Ulrich	Chf Secteur Nations	OIPR/DZNE	ulrich.nari@oipr.ci 0708126264	
6	Kouakou Kouaoué Nicolas	AR-Namien	OIPR-DZNE	0757519879	

Direction de Zone Nord-Est/06 BP 426 Abidjan 06 - Tél.: (225) 27 35 91 72 14 / E-mail: contact.comoe@oipr.ci

N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION	STRUCTURE	E-MAIL / CONTACT	EMARGEMENT
1	KOFFI YAO QUATHARA	Prés. L. AVCO	Bouboulou	07 47 84 66 34	
2	Kobena KOUADIO DEWE	chef	KALABO	0749658576	
3	BOTCHEYOBO QUATHARA	chef	SAYE	05-56-68-97	
4	YAO KOUADIO Basile Benjamin	Président AVCO	Dodi	0708507444	
5	Kobenan Boufanyvi Kouadio Leonard	Notable	Depougo	0758228402	
6	DONDEGRO KOBENAN BIDIER	Secrétaire AVCO	GANSE	0708988602	
7	DONGO KOUADIO	Notable	KAKPIN	0778895865	
8	QUATHARA Kouassi JEAN	Participant	MANGO	076284000	
9	KOFFI Kouakou MICHEL	Assistant	Mango	05-55-10.33.58	
10	Quathara DONGUI	Président de jeune	Koflandé	0506991138	
11	Quathara Djisséhé	animateur APHA	Koflandé	0554151369	

Direction de Zone Nord-Est/06 BP 426 Abidjan 06 - Tél.: (225) 27 35 91 72 14 / E-mail: contact.comoe@oipr.ci

NOM ET PRENOMS	FONCTION	STRUCTURE	E-MAIL / CONTACT	EMARGEMENT
Ouatara Yao Goubah	representant	Bania	0142424960	
Ouatara Yao	representant	Bania	0758774616	
Ouatara Koffi	secetaire	Kokpinqwe	0748800082	OB
Kouame Kouma A	Service/Com OIPR-DZNE			
Kouassi Bawarmingo	CHEF Kotouba	Kotouba	0545663348	+
Kouame Sande Koffi	PE Jeunes	Kotouba	0546986013	
Kouakou Kouame	Président AVCD	Sabonko	0709753427	U
Ouatara Akassane	Juriste	Radios At. Bayane Boune	01-07-24 00 07	
KOUMAN KOUMAN	Président AVCD	PRIMOU	0565036141	
Ouatara Hinissiekou	chef de PROVINCE	Plateforme des chefs PROVINCE	0708507259 09507259	
Kouassi Yao Etili	chef secteur Avane	OIPR/DZNE	0758274882	

Direction de Zone Nord-Est / 06 BP 426 Abidjan 06 - Tél.: (225) 27 35 91 72 14 / E-mail : contact.comoe@oipr.ci

NOM ET PRENOMS	FONCTION	STRUCTURE	E-MAIL / CONTACT	EMARGEMENT
men elment	Président PRESCOM	PRESCOM	mprescoment@gmail.com	

QUELQUES PHOTOS D'ILLUSTATIONS



Photo de famille



Allocutions Préfet Nassian et Capitaine Daplé



Présentation du projet de convention



Restitution des travaux de groupe